Familles rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION DE BELLEVAUX



PROJET PÉDAGOGIQUE

Extrascolaire centre de loisirs de Bellevaux
Eté 2026

Association Familles Rurales Bellevaux
📪 **38 place de la mairie, 74470 Bellevaux**
familleruralebellevaux@gmail.com
📞 **0640423864**

Rédigé le 23 Mai 2026
par l'équipe d'animation

Introduction



Ce projet pédagogique va permettre de présenter l'organisation générale des accueils de loisirs durant les vacances en détaillant les différents temps de vie des enfants et de l'équipe d'animation.
Il peut être perçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs mais doit aussi être une référence tout au long de l'accueil.

Un projet pédagogique donne du sens aux activités pratiquées et aux différents actes de la vie quotidienne qui ont été pensés pour le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Ce projet pédagogique a pour objectif de définir les valeurs éducatives, les intentions pédagogiques et les moyens mis en œuvre au sein de la structure afin d'assurer un accueil sécurisant, bienveillant et épanouissant pour chaque enfant.

L'équipe éducative souhaite proposer un cadre favorisant le respect, la découverte, l'autonomie, le vivre-ensemble et l'ouverture sur le monde, tout en tenant compte des besoins et du rythme des enfants.

La structure souhaite également développer une place importante pour les activités extérieures, la sensibilisation à l'environnement, la participation des enfants à la vie collective et le lien avec les familles.

I. Présentation de la structure

Les accueils Collectifs de Mineurs (ACM) sont des accueils de loisirs et d'éducation populaire situés sur la commune de Bellevaux et de la Vernaz, gérés par l'Association Familles Rurales de Bellevaux, avec le soutien de la Fédération Départementale des AFR de Haute-Savoie et en partenariat avec la mairie de Bellevaux pour le centre de loisirs de Bellevaux et les communes de La Vernaz, La Forclaz, Seytroux et La Baume pour le centre de loisirs de la Vallée d'Aulps.

A. Dates d'ouverture

L'ACM est ouvert durant les vacances scolaires d'été du 07/07/25 au 08/08/25
L'accueil se fera de 7H30 à 9H00 et les parents sont invités à récupérer leurs enfants entre 17H00 et 18H00.

B. Les locaux

Pour le groupe des plus de 6 ans, les locaux de l'établissement privé Notre Dame de Bellevaux avec :

- La grande salle de théâtre
- Les toilettes extérieurs
- La cour extérieure

Pour le groupe des moins de 6 ans, les locaux de l'école maternelle publique de Bellevaux avec :

- La salle de classe
- La salle de motricité pour des activités et la sieste
- Les toilettes
- Le hall d'entrée
- La cour de récréation

La prise des repas se fera tous ensemble dans la cantine scolaire de l'AFR qui se trouve à quelques mètres des deux structures.

C. Public accueilli

L’accueil de loisirs de Bellevaux a une capacité d'accueil de 60 enfants pour les familles de Bellevaux et des communes voisines. Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 13 ans, quelles que soient leurs origines et leurs capacités physiques et morales.

Deux groupes sont constitués en fonction des âges et des besoins des enfants :
-un groupe de 3/5 ans (capacité d’accueil 24 maximum)
-un groupe de 6/13 ans (capacité d’accueil 36 maximum)

Les enfants porteurs de handicap sont accueillis avec un accueil adapté mis en place avec l'équipe pédagogique en collaboration avec les parents pour un respect du rythme et des capacités de l'enfant.

D. L'équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur BPJEPS en direction multi-sites et d'animateurs BAFA ou équivalents salariés de l'AFR de Bellevaux en contrat CEE et CDI ainsi que des stagiaires BAFA.
Le nombre d'animateurs varie selon le nombre d'enfants dans chaque groupe, avec un animateur référent pour chacun.
L'équipe technique est composée du personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux en contrat CDI pour l’accueil de Bellevaux.
Dans le cadre de certaines activités, l'intervention d'intervenants professionnels ou bénévoles sera nécessaire.

Les modes de déplacements

Pour les activités extérieures proches du centre, les enfants se déplacent à pied toujours encadrés par les animateurs.
Pour les activités ne pouvant se faire à pied, la commune de Bellevaux met à disposition la navette communale ainsi qu'un chauffeur pour l’accueil de Bellevaux. Concernant les sorties hors territoire, un bus ou minibus est réservé afin de réaliser le trajet.

Objectifs éducatifs de l’organisateur

La dynamique jeunesse de l'AFR Bellevaux et la Fédération de la Haute-Savoie répondent à la volonté du mouvement Familles Rurales: être acteur d'une société en transition.

Objectifs éducatifs de l’organisateur

I. Grandir ensemble pour développer l’entraide, le respect et le partage dans le groupe tout en s’épanouissant dans ses projets personnels

II. Découvrir et connaître son lieu de vie pour mieux le protéger et savoir évoluer avec lui durablement

III. S’ouvrir au monde et à une dimension plus vaste du territoire pour prendre conscience des réalités et évoluer en toute sécurité dans une société où chacun a sa responsabilité

L’équipe pédagogique s’appuie sur plusieurs valeurs essentielles :

- Le respect de soi, des autres et des différences.
- Le respect de la nature, des locaux et du matériel.
- Le partage, l’entraide et la coopération.
- L’autonomie et la responsabilisation.
- L’écoute et la bienveillance.
- Le droit au jeu, à la découverte et à l’expérimentation.
- La convivialité et le plaisir d’être ensemble.

Ces valeurs sont transmises au quotidien à travers les temps de vie, les activités et les échanges avec les enfants et les familles.

II. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques de l'équipe d'encadrement

En fonction des objectifs éducatifs de l'organisateur, l'équipe d'animation a mis en place des objectifs pédagogiques qui sont les suivants:

1. Favoriser le respect et le vivre-ensemble

Permettre à chaque enfant d'évoluer dans un cadre bienveillant fondé sur le respect des autres, des différences, des règles de vie, du matériel, des locaux et de la nature.

Objectifs opérationnels

- Faire participer les enfants à la création et à l'évolution des règles de vie.
- Mettre en place des jeux et activités favorisant la coopération et l'entraide.
- Sensibiliser les enfants au respect des différences et à l'écoute des autres.
- Encourager le respect du matériel, des locaux et de la nature au quotidien.
- Valoriser les comportements positifs avec la pyramide des comportements visible et accessible par tous.

Moyens mis en œuvre

- Mise en place de règles de vie construites avec les enfants.
- Organisation de jeux coopératifs et de projets collectifs.
- Temps d'échange et de parole pour favoriser l'écoute et la gestion des conflits.
- Valorisation des comportements respectueux et solidaires.
- Sensibilisation quotidienne au respect du matériel, des locaux et de la nature.

Critères d'évaluation

- Les enfants participent à l'élaboration et au respect des règles de vie.
- Les conflits diminuent ou sont davantage réglés par le dialogue.
- Les enfants adoptent des comportements d'entraide et de coopération.
- Le matériel, les locaux et les espaces extérieurs sont davantage respectés.
- Les enfants montrent plus de tolérance et d'écoute envers les autres.

2. Sensibiliser les enfants à la responsabilité et à la citoyenneté

Accompagner les enfants vers plus d'autonomie et de responsabilisation dans la vie quotidienne.

Objectifs opérationnels

- Mettre en place un système de tri des déchets accessible et compréhensible par les enfants.
- Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire lors des repas et goûters.
- Responsabiliser les enfants sur le niveau sonore pendant les temps de repas.
- Donner aux enfants des responsabilités adaptées à leur âge dans la vie quotidienne.
- Favoriser l'autonomie dans les temps de rangement, d'organisation et de gestion de la vie collective.

Moyens mis en œuvre

- Installation de poubelles de tri adaptées et identifiables par les enfants.
- Actions de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire.
- Mise en place de responsabilités tournantes adaptées à l'âge des enfants.
- Accompagnement des enfants vers l'autonomie dans les temps de repas, de rangement et de vie quotidienne.
- Mise en place de repères et d'outils favorisant un climat calme pendant les repas.
- Implication des enfants dans la gestion et l'organisation de certains temps de vie.

Critères d'évaluation

- Les enfants utilisent correctement les dispositifs de tri des déchets.
- La quantité de gaspillage alimentaire diminue pendant les repas.
- Le niveau sonore pendant les temps de repas est plus calme et adapté.
- Les enfants prennent des initiatives et assument des responsabilités dans la vie quotidienne.
- Les enfants participent plus spontanément au rangement et au respect des espaces communs.

3. Favoriser l’épanouissement et la découverte

Proposer des activités variées, principalement en extérieur, permettant aux enfants de jouer, explorer, créer, découvrir et apprendre dans un cadre sécurisant.

Objectifs opérationnels

- Proposer régulièrement des activités en extérieur et des temps de découverte de la nature.
- Permettre aux enfants de choisir certaines activités afin de favoriser leur implication.
- Mettre en place des activités créatives, sportives et ludiques variées.
- Favoriser l’expérimentation, la manipulation et le jeu libre.
- Adapter la programmation aux besoins, envies et rythmes des enfants.

Moyens mis en œuvre

- Proposition régulière d’activités en extérieur et de sorties.
- Mise à disposition de matériel varié favorisant la créativité, le jeu et l’expérimentation.
- Alternance entre activités dirigées et temps de jeu libre.
- Adaptation des activités aux envies, besoins et rythmes des enfants.
- Mise en place d’une programmation souple et évolutive.
- Encouragement de l’expression, de l’imagination et de la prise d’initiative.

Critères d’évaluation

- Les activités extérieures sont proposées régulièrement.
- Les enfants participent activement aux activités proposées.
- Les enfants expriment du plaisir, de la curiosité et de l’envie dans les activités.
- Les enfants expérimentent de nouvelles activités et osent davantage participer.
- La programmation reste adaptable aux besoins et aux envies du groupe.

4. Renforcer le lien entre les enfants, les équipes et les familles

Créer un climat de confiance et de dialogue avec les familles afin de construire une continuité éducative autour de l'enfant.

Objectifs opérationnels

- Développer des temps d'échange réguliers avec les familles.
- Valoriser auprès des parents les projets, activités et temps vécus par les enfants.
- Associer les familles à certains temps forts de la structure.
- Favoriser une communication bienveillante et accessible entre l'équipe et les parents.
- Créer un climat rassurant permettant à chaque enfant et famille de trouver sa place.

Moyens mis en œuvre

- Mise en place de temps d'accueil et d'échanges avec les familles.
- Communication régulière sur les projets et activités de la structure avec tableau à l'accueil.
- Valorisation des réalisations et temps vécus par les enfants.
- Organisation de moments conviviaux associant les familles.
- Disponibilité et écoute de l'équipe éducative auprès des parents et des enfants.
- Création d'un cadre rassurant et bienveillant favorisant la confiance.

Critères d'évaluation

- Les échanges entre l'équipe et les familles sont réguliers et constructifs.
- Les familles participent aux temps forts ou aux projets proposés.
- Les parents sont informés de la vie de la structure et des activités réalisées.
- Les enfants et les familles se sentent accueillis et écoutés.
- Un climat de confiance et de bienveillance est observé au sein de la structure.

III. Vie quotidienne et activités

A. L'accueil

Fonctionnement:

Les enfants arrivent avec leurs parents ou seuls, si autorisation des parents, entre 7H30 et 9H00. A chaque arrivée les enfants et parents doivent enregistrer la présence de l'enfant auprès de l'animateur responsable de l'émargement et faire les transmissions importantes s'il y en a.

Le temps d'accueil est un temps d'expression libre, que ce soit dans leurs jeux collectifs ou individuels ou dans leurs créations artistiques. Du matériel est mis à disposition des enfants et ils ont le choix de leur utilisation tout en respectant les règles de vie et de sécurité du centre.
Sur ce temps d'accueil, des activités seront mises en place pour permettre aux enfants de se découvrir, d'apprendre à se connaître.

Pour l'accueil de Bellevaux, tous les enfants sont accueillis sur le local de l'école publique. Les plus de 6 ans se déplaceront après 9h, avec les animateurs sur le local de l'établissement Notre Dame.

Rôle de l'animateur:

Durant l'accueil un animateur est responsable de la feuille d'émargement et inscrit les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Il est attentif aux transmissions faites par les parents et vérifie que les tenues des enfants soient adaptées aux activités prévues de la journée. L'animateur doit être disponible, à l'écoute et rassurant auprès des parents qui en ont besoin.

L'animateur responsable de l'accueil fait remonter les transmissions à ses collègues avant de commencer la journée.

Les animateurs sont présents lors des temps d'expressions libres pour encadrer les différentes activités mais ils ne déterminent pas ce qu'elles vont être. Leur rôle est d'accompagner et d'être à l'écoute des enfants dans leurs activités mais en aucun cas de faire à leur place. Chaque matin des propositions d'activités sont faites par les animateurs mais sans obligation de participation des enfants.
Les moments de création sont importants pour le développement et l'épanouissement de chacun.

B. Les activités

Fonctionnement :
Durant ces temps, des activités adaptées sont proposées aux enfants, ces activités ne sont pas « obligatoires » dans le sens où si un enfant souhaite ne pas y participer l'équipe respectera son choix après en avoir discuté avec lui.

Ces activités suivent un fil rouge durant le séjour selon le thème, chaque activité est pensée pour répondre aux objectifs fixés. Cet été le thème est "Quand je serai grand, je serai …"

Rôle de l'animateur:
Pour répondre à ses objectifs, l'équipe pédagogique propose des activités variées sur le contenu et leur organisation.

Ces différentes activités seront encadrées par des animateurs qui ont bien un rôle d'encadrement et d'accompagnement, ils sont présents pour expliquer, sensibiliser, assurer le bon déroulement et la sécurité de l'activité mais également pour participer.

Les animateurs devront transmettre leur bonne humeur, leur dynamisme et faire vivre leur activité en proposant un imaginaire autour de leur activité pour donner envie au plus grand nombre d'y participer.

C. L'hygiène

Fonctionnement:
Avant chaque repas et goûter, un temps d'hygiène est mis en place, chaque enfant passe au lavage des mains.

Rôle de l'animateur:
Les animateurs doivent veiller à ce que ces temps d'hygiène soient respectés pour la santé des enfants. Pour les moins de 6 ans, les animateurs sont présents pour aider les enfants si besoin en veillant bien à respecter leur intimité. Une attention sera portée sur la sensibilisation au gaspillage de l'eau et du papier.

Ces temps d'hygiène sont également importants pour l'équipe qui se doit de respecter les règles d'hygiène dictées par la loi et le bon sens.

D. Les repas

Fonctionnement:

Pour l'accueil de Bellevaux, les repas sont préparés par le personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux dans les locaux de la cantine. Ces locaux ne sont pas dans le même établissement que le centre et un déplacement est nécessaire.

Pour l'accueil de la Vallée d'Aulps, les repas sont préparés par le traiteur Decorzent et sont livrés en liaison chaude.

En arrivant les enfants se placent où ils veulent, les petits et les grands séparés car les moins de 6 ans ont du mobilier adapté. Les enfants goûtent ce qui est au menu même s'il pense ne pas aimer, les quantités servies se font en fonction de leur demande.

Lors de pique-nique les mêmes règles sont appliquées, enfants et animateurs mangent ensemble et participent à la bonne organisation et déroulement du repas.

Après le repas, les enfants aident au débarrassage des tables et au rangement du coin repas.

Rôle de l'animateur:

Les animateurs servent les enfants en veillant à respecter la quantité demandée par l'enfant.

Ils doivent aider si besoin sans faire à la place des enfants et en essayant de faire goûter de tout à tout le monde, règle qui est applicable également pour les membres de l'équipe .

L'animateur est garant du niveau sonore durant le repas, les enfants ont le droit de parler mais en respectant les autres sans faire trop de bruit.

Une attention particulière est portée sur les régimes et allergies alimentaires. Selon les allergies, les parents auront fourni le repas.

E. Les temps calmes

Fonctionnement:

Après chaque repas un temps calme est nécessaire pour la bonne digestion des enfants.

- Pour les moins de 6 ans, un temps de sieste est proposé pour ceux qui le souhaitent. Pour ceux qui ne dorment pas, un temps de relaxation est mis en place avec un animateur (musique, exercices de relaxation, lecture d'histoires...) après le temps du “ne rien faire”.

- Pour les plus de 6 ans, dans un premier temps un temps de relaxation est mis en place avec un animateur après le temps du “ne rien faire”. Puis dans un second temps, des activités calmes sont mises en place (jeux de société, échanges sur des sujets choisis, activités manuelles...).

Ce temps du “ne rien faire” nous semble important, surtout dans ces journées en collectivité et en action permanente. C’est un temps qui semble compliqué pour les enfants qui leur est très bénéfique.

Rôle de l’animateur :

Pour la sieste des moins de 6 ans un animateur sera présent tout au long de celle-ci pour assurer la surveillance ainsi que pour rassurer ceux qui en ont besoin.

Pour les autres activités les animateurs sont présents pour accompagner les enfants sur ce temps en favorisant une ambiance calme, les animateurs sont bien présents pour mener ce temps et pas juste pour le surveiller.

C’est également le temps de prise de pause pour l’équipe avec un roulement pour que chacun puisse profiter de ce temps qui doit être au maximum de 30 minutes.

F. Les goûters

Fonctionnement:

Les temps du goûter se déroulent au centre où en extérieur selon les activités.Ils se font tous ensemble.
Ce temps convivial permet également un échange avec les enfants sur la journée passée et sur leurs souhaits sur les suivantes.

Rôle de l'animateur:

Comme pour la prise du repas les animateurs sont présents pour veiller à ce que tout le monde goûte et réussisse à prendre leur goûter.

Pour la préparation des goûters, un animateur en sera responsable. Il devra veiller à ce que les règles d'hygiène et de sécurité soient appliquées.

G. Les départs

Fonctionnement:
Comme le temps d'accueil, le temps du départ est un moment d'expression libre toujours avec du matériel mis à disposition.
Ce temps est aussi le moment où les enfants remettent les différentes salles en état. A leur arrivée les parents signalent le départ des enfants aux animateurs responsables de l'émargement.

Pour l'accueil de Bellevaux, tous les départs se font sur le local de l'école Publique.

Rôle de l'animateur:
Les animateurs inscrivent, au fur et à mesure que les enfants partent, l'heure de départ sur la feuille d'émargement.
Un temps d'échanges avec les parents est pris sur la journée passée s'ils le souhaitent en plus des transmissions importantes s'il y en a. Il fait également les transmissions nécessaires sur les activités prévues le lendemain.

H. Les soins et le suivi sanitaire

Fonctionnement:
Les parents remplissent et remettent à l'équipe la fiche sanitaire de liaison des enfants ainsi que leur PAI s'ill y en a un. Si un traitement médical est en cours l'ordonnance du médecin doit être donnée.

Rôle de l'animateur:
Un assistant sanitaire titulaire du PSC-1 est déterminé dans l'équipe d'animateurs. Il sera responsable du suivi sanitaire des enfants.
Dans la mesure du possible, les soins seront effectués par l'assistant sanitaire.
S'il n'est pas présent ou disponible, ce sera à l'animateur référent d'effectuer le soin. Chaque soin effectué est inscrit sur la fiche de suivi sanitaire et l'information est transmise aux parents lors du départ.
Seuls les médicaments sous prescription médicale pourront être donnés par l'assistant sanitaire.

I. Les sorties et déplacements

Fonctionnement:
Pour chaque sortie en dehors du centre les parents seront prévenus et le lieu ainsi qu'un numéro pour nous joindre seront affichés sur le centre.

Rôle de l'animateur:
Pour chaque sortie en dehors du centre, l'animateur référent doit se munir de la trousse à pharmacie ainsi que des fiches sanitaires et de présence des enfants et doit en informer le directeur.

Lors des déplacements les animateurs veillent à la sécurité du groupe.

Place de l'enfant

L'enfant est considéré comme acteur de ses loisirs et de sa vie au sein de la structure.

L'équipe pédagogique veille à :

- respecter son rythme et ses besoins ;
- favoriser son autonomie ;
- encourager sa participation ;
- permettre son expression et sa créativité ;
- garantir sa sécurité physique, affective et morale.

Chaque enfant doit pouvoir évoluer dans un environnement sécurisant où il se sent écouté, respecté et valorisé.

IV. Répartition des temps

Journée type:

7H30-9H00 - Accueil / Temps d'expression libre
9H00-9H30 - Présentation de la journée / Temps d'échanges
9H30-11H30 - Temps d'activités
11H30-12H - Temps d'hygiène et déplacement
12H-13H30 - Repas
13H30-14H00 (pour les grands) 14H30 (pour les petits) Temps calme / sieste
14H30-16H15 - Temps d'activités
16H15-16H30 - Temps d'hygiène
16H30-17H00 - Goûter
17H00-18H00 - Départ / Temps d'expression libre

V. L'encadrement et son fonctionnement

L'équipe d'animation est fédérée par la volonté de créer un lien avec les enfants et les familles afin de répondre aux différentes attentes de leur séjour au centre. Notre action a une dynamique éducative qui va accompagner les enfants vers des objectifs pédagogiques pour lesquels nous nous sommes engagés et qui s'inscrivent dans une démarche d'humanisme, de naturalité et d'éducation populaire. Nous portons une attention extrême pour que tout se fasse dans le respect de chacun et en toute sécurité physique et morale pour que tous puissions nous épanouir au sein du groupe.

A. Le directeur

Le directeur assure plusieurs fonctions, à la fois techniques et pédagogiques qui doivent toutes être assurées de la prévision à la résiliation jusqu'au bilan. Elles concernent:

- Les personnes dans leur organisation et leur formation. Le directeur a pour rôle de manager son équipe d'encadrement et de service pour une bonne organisation du centre ainsi qu'un rôle de formation envers ses animateurs stagiaires mais aussi ses animateurs diplômés.

- L'alimentation. Le directeur doit veiller à un bon équilibre alimentaire des repas proposés aux enfants et à son équipe.

- Le matériel et le patrimoine. Le directeur doit pouvoir fournir le matériel nécessaire aux activités prévues et veiller à ce que celui-ci ainsi que les locaux restent en bon état.

- Les finances et la comptabilité. Le directeur gère les finances du centre et tient sa comptabilité durant le séjour. Avant chaque achat une demande doit lui être faite et une fois faite, une facture devra lui être transmise.

- L'hygiène, la santé et la sécurité. Le directeur se doit de garantir la sécurité, l'hygiène et la santé durant le séjour pour les enfants et son équipe. Il veillera donc à une bonne hygiène des locaux et alimentaire pour garantir la santé de tous ainsi que la sécurité durant tout le séjour.

- Les activités. Le directeur veille au bon déroulement et au contenu des activités proposées par son équipe. Les activités doivent être en accord avec le projet pédagogique du séjour.

- La communication et les partenariats. Le directeur se doit de mettre en place des moyens de communication avec les familles, les enfants et son équipe, de mener les réunions d'informations et réunions d'équipes régulières et de développer des partenariats pour mener à bien le projet pédagogique .

B. Les animateurs

Les animateurs du centre se doivent d'accompagner les enfants vers les objectifs fixés et pour cela ils s'engagent à être :

- Garants de la sécurité physique, morale et affective du groupe
- Conscients de leur rôle éducatif
- Vigilants et à l'écoute de chacun
- Motivés, enthousiastes et dynamiques
- Tolérants envers les différences et difficultés de chacun
- Conscients de leur influence sur le groupe
- Réactifs et autonomes

C. Les animateurs stagiaires

Les animateurs stagiaires ont les mêmes fonctions et engagements que les animateurs diplômés avec les mêmes responsabilités.
Des auto-évaluations leur seront demandées et des entretiens réguliers seront faits avec son référent de formation et le directeur du centre pour évaluer ses objectifs de formation qui auront été fixés en début de stage.

D. L'assistant sanitaire

Chaque début de semaine, il prépare avec le directeur, les informations issues des fiches sanitaires et fait la transmission au responsable de la cantine pour les régimes et allergies alimentaires et aux animateurs référents de chaque groupe pour toutes informations sanitaires concernant l'enfant.
Les trousses de pharmacie sont préparées et vérifiées avant chaque sortie ainsi que les fiches sanitaires des enfants de la sortie prévue.
L'assistant sanitaire organise également avec le directeur les rencontres pour les PAI.

E. L’agent d'entretien

Pour l’accueil de Bellevaux, l’équipe d’animation effectue l’entretien des locaux quotidien des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et salariés (tables, poignées de porte, interrupteurs…), les sols seront également nettoyés quotidiennement.

Pour l’accueil de la Vallée d’Aulps, un agent d'entretien sera présent tous les soirs pour l’entretien des locaux.

VI. Règles de vie du centre

Les règles de vie du centre seront rédigées avec les enfants à chaque début de séjour. Certaines seront imposées par l'équipe d'animation et les enfants viendront agrémenter cette liste qui pourra, si besoin, être modifiée au cours du séjour.

VII. La sécurité

Pour la garantie d'une sécurité physique et morale des mineurs, des règles de vie sont mises en place, certaines non négociables mises en place par l'équipe d'animation et d'autres établies avec les enfants.
Ces règles devront être appliquées par les enfants, l'équipe pédagogique et les parents.

Pendant les activités les animateurs sont présents pour encadrer les mineurs. Ces activités ont été préparées avec repérage des lieux si besoin (ex: balade en montagne, jeux dans les bois...).
Pour les activités spécifiques un BE ou un professionnel sera présent.

Pour garantir cette sécurité, l'équipe d'animation doit être sensibilisée et formée sur les risques d'accidents liés aux activités prévues mais aussi sur les risques et dangers liés à l'alcool, tabac, drogues...

Les règles liées à l'urgence sanitaire seront précisées auprès des enfants et leur famille par le biais du règlement intérieur, des affichages présents sur le centre et lors des consignes orales auprès des enfants.

VIII. La communication

Le directeur est à l'écoute de son équipe , des mineurs et des parents, comme les animateurs doivent l'être également des mineurs et des parents.

Il est important que le contenu du projet pédagogique soit transmis aux animateurs et intervenants pour une bonne cohésion des activités mais aussi aux mineurs et parents pour une bonne compréhension des activités pratiquées.
Le lien entre l'équipe pédagogique et les familles est primordial pour le suivi et le bien-être des enfants. Des activités extérieures à la vie du centre pourront être organisées pour le renforcer.

Des panneaux d'affichage sont présents pour transmettre certaines informations aux enfants et parents.

La salle de préparation des activités des animateurs sera également un lieu de documentation pour leurs activités mais aussi pour leur formation. Les informations importantes pourront être affichées dans cette salle.

Certaines informations sont disponibles sur le site internet de l'association : https://www.famillesrurales.org/bellevaux

Le centre de loisirs a ouvert un portail familles où chaque famille a son espace personnel et peut ainsi gérer son dossier famille, procéder aux inscriptions ou annulations d'activités, avoir accès à ses factures et attestations… C'est également sur ce portail que toutes les informations concernant l'accueil sont transmises.

La plupart des informations seront également communiquées aux familles par mail comme les plannings d'activités, trousseaux, factures...

Conclusion

Ce projet pédagogique constitue un outil de référence pour l'équipe éducative.

Il permet de garantir une cohérence dans les pratiques professionnelles et de proposer aux enfants un accueil favorisant le respect, l'épanouissement, l'autonomie et le vivre-ensemble.

Ce projet évoluera en fonction des besoins des enfants, des familles, de l'équipe et des observations réalisées tout au long de l'année.